

LE PETIT EYGURANDAIS N° 14



Conformément à la politique numérique et écologique prônée par le gouvernement, le petit journal est consultable en intégralité sur votre site internet : www.eygurande-et-gardedeuil.fr

<u>DIRECTEUR DE PUBLICATION</u> : Le Maire, Guy PIEDFERT —<u>Elus</u> : Nadine FAURE-Daniel GONTHIER-<u>Comité de rédaction</u> : Catherine RACCOURSIER- Chantal FAURE-Micheline LABRUE-Béatrice PIEDFERT-

Jean-Michel BLATTER -

Avec l'aide de : Sylvie REYNIER, secrétaire de Mairie

Pour contacter la Mairie :

0553804010 -

Mme Sylvie REYNIER-secrétaire – Lundi: 09h00 -12h00/13h00 -18h00-Mardi : 08h30 -12h00/13h00 -15h00-Mercredi : 09h00 -12h00/13h00 -18h00-Jeudi : 08H00 -12h00/13h00-17h00-

Vendredi : fermé

mail: mairie-eygurande@orange.fr

Pour connaître les manifestations organisées au sein du village :

www.tourisme-isleperigord.com - Rubrique AGENDA

PANNEAU POCKET (mobile ou internet)

Panneaux lumineux MONTPON MENESTEROL

via internet sur le site de la commune de Montpon-Ménestérol

Notre Bar / Restaurant

30975917327

BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUTES ET TOUS





<u>Désignation des délégués aux commissions communales :</u> *PERSONNEL COMMUNAL* :

Mme BREULAUD, Mme THOUVENIN

VOIRIE – CHEMINS DE RANDONNEE :

M. PASCAL, M. PERRIER, Mme COLAS

BATIMENTS COMMUNAUX – PATRIMOINE :

M. PASCAL, Mme CHAILLAT, Mme THOUVENIN

FINANCES: M. PIEDFERT, M. PASCAL, M. GONTHIER,

Mme SIWULA, Mme BREULAUD

GROUPEMENT DE CHASSE:

M. GONTHIER, Mme THOUVENIN

<u>COMMUNICATION</u>: Mme FAURE, M. GONTHIER -<u>SOLIDARITE:</u> Mme THOUVENIN, Mme CHAILLAT, Mme SIWULA, Mme FAURE <u>- SCOLAIRE:</u> Mme SIWULA, Mme BREULAUD <u>- ELECTORALES:</u> Mme THOUVENIN, M.

PERRIER, Mme FAURE

APPELS D'OFFRES: Président: M PIEDFERT Guy -

Titulaires: M. PERRIER, M. PASCAL

Suppléants: Mme CHAILLAT, M. GONTHIER, Mme

BREULAUD

SOMMAIRE

Le mot du Maire – l'Ecole – L'Intercommunalité – Pages 2 à 4

Vie Municipale – Pages 4 à 9

Vie de la commune – Pages 9 à 10

Vie associative – Pages 11 à 14

Un peu de réflexion / Recettes – Pages 15 à 16

Le village, le territoire de la Double, ses artisans, ses créateurs, ses artistes – Pages 17 à 22

Annuaire des artisans et commerçants du village – Pages 23 à 26



LE MOT DU MAIRE

Cette année 2024 aura été exceptionnelle. En effet, il y a eu autant de premiers ministres que de trimestres. Quel triste spectacle que nous montrent nos grands édiles. A l'heure où j'écris ces lignes, le nouveau gouvernement n'est pas désigné. Comment allons-nous monter notre budget ? Quelles seront les perspectives d'investissement pour le futur en sachant que les caisses de l'Etat sont vides, celles des Départements et particulièrement le nôtre qui est le plus endetté de la France métropolitaine, sont exsangues.

« Heureusement, il y a les Communes ». C'était le thème du Congrès National des Maires de France au cours duquel on a pu mesurer le fossé qu'il existe entre les élus locaux et nos technos Députés. D'ailleurs, beaucoup de Maires avec lesquels j'ai échangé demandent que la règle du cumul des mandats soit abrogée. Notre nouveau Premier Ministre se l'applique déjà puisqu'il continue son mandat de Maire de PAU tout en étant Premier Ministre.

Dans ce numéro, vous aurez un aperçu de la vie associative du village avec les comptesrendus des différentes manifestations qui se sont déroulées tout au long de l'année et qui, malgré la qualité des thèmes proposés, attirent plus de personnes de l'extérieur que d'habitants du village. Un GRAND MERCI à tous ces bénévoles qui, par leur engagement, mettent en avant le dynamisme de notre village et participent à tisser le lien social, indispensable dans ces temps troubles.

Un article rendra compte des actions de la Communauté de Communes. Depuis un an et le vote qui avait bloqué le projet Piscine Couverte de Montpon, promesse de campagne du Président de la Communauté de Communes et de Mme la Maire, les réunions se sont réduites considérablement. Vous constaterez que notre commune, qui n'est pas la seule, ne peut prétendre à aucune aide pour des projets structurants.

Les incivilités perdurent, la dernière en date étant le vol de poteaux qui balisent les chemins de randonnée. Nous sommes également interpellés régulièrement pour des aboiements incessants de chiens, la multiplication des chats surtout au niveau du bourg, l'utilisation des tondeuses et autres engins en dehors des jours et des horaires autorisés, la vitesse excessive des motos surtout les week-ends sur la RD 730, les dépôts sauvages de déchets en tout genre près des containers poubelles ou sur nos pistes. Toute vie en société demande des règles. Chaque individu a des droits et des devoirs. Et les deux vont de pair...

En espérant vous rencontrer lors des vœux de la municipalité qui auront lieu le VENDREDI 17 JANVIER 2025 à 18h30 au Foyer Municipal, je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Joyeux Noël et Bonne Année.

Le Maire, Guy PIEDFERT

L'ECOLE

16 enfants sont inscrits dans notre classe unique (CE2, CM1, CM2), 2 autres devant nous rejoindre après les vacances. La Directrice de l'Education Nationale (DASEN), Mme MALLABRE, a lancé une vaste réflexion sur l'école en Dordogne en 2035. Dans un contexte de baisse démographique, de diminution des finances, comment notre Département, très rural, pourra continuer à maintenir toutes les écoles ouvertes et comment envisager les regroupements ? Ma collègue, Brigitte CABIROL, et moi-même faisons partie de ce groupe de travail au sein duquel les élus sont peu représentés.

En ce qui nous concerne, notre RPI n'est pas en danger mais il nous faut être très vigilants car, entre les parents qui scolarisent leurs enfants dans d'autres structures, les professeurs des écoles qui ne veulent plus travailler seuls (ce qui est le cas à EYGURANDE), la pression de nos énarques pour faire des économies (voire les Communautés de Communes), le danger de la disparition de nos écoles dans nos villages ruraux comme le nôtre est malheureusement bien réel.

Avec ma collègue Brigitte CABIROL nous sommes très attentifs à cette situation et défendrons au mieux les intérêts de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal. Merci à notre Professeur des Ecoles, Christophe OUDARD, pour l'excellence de son travail.

L'INTERCOMMUNALITE (Communauté de Communes Isle Double

CIRCUITS DE RANDONNEE

La Communauté de Communes, par l'intermédiaire de sa chargée de mission tourisme, Marion MORENO, et avec l'aide du Département de la Dordogne, a pour projet d'ouvrir des circuits de randonnée supplémentaires sur notre territoire. Ces circuits doivent être réalisés à partir de chemins ruraux que nous devons rechercher et réhabiliter. L'Etat nous a demandé d'en faire le recensement. D'après le Conseil Départemental, notre commune dispose d'environ 95 kms de chemins ruraux. C'est un travail considérable que de les repérer et de les cartographier, certains ayant pratiquement disparus après la tempête de 1999, d'autres n'étant plus entretenus sont à rechercher dans des friches. Nous avons pris une délibération en Conseil Municipal afin de pouvoir effectuer ce recensement ce qui fait repartir à zéro la prescription trentenaire et la gèle pendant 2 ans. Nous avons dernièrement tracé un possible circuit de 8,5 kms qui partirait de la Chapelle de Gardedeuilh et traverserait, avec leur accord, les forêts de La Môle appartenant aux familles DE LAURIERE et DE MENONVILLE et nous les en remercions. Mr Le Président Jean-Paul LOTTERIE ayant déjà aidé financièrement une commune pour réaliser un sentier de randonnée, s'est engagé lors de notre dernier Conseil, à aider toutes les communes qui le demanderont. Qu'il en soit lui aussi remercié.

Je tiens particulièrement à mettre en avant l'action de Marion MORENO et de Mr Sébastien REGNER et son équipe du Conseil Départemental qui, par leur énergie et leur professionnalisme nous accompagnent, Nicolas PASCAL et moi-même dans ce projet important pour notre village.

PROJET PISCINE COUVERTE

Le projet Piscine, que je combats, est toujours d'actualité. Le Président devrait le présenter au vote en Janvier 2025. Un des arguments pour la construction de cette piscine est que l'on se noie qu'une fois (ce qui est vrai), et donc notre devoir est de favoriser l'apprentissage à la natation pour tous les enfants. Une piscine qui fonctionne du mois d'Avril au mois d'Octobre permet de faciliter cet apprentissage, le coût d'une piscine découverte permet de diviser le coût de construction par 3 pour un équipement de grande qualité et le coût de fonctionnement au moins par 2. Ce serait beaucoup plus supportable pour notre collectivité.

Voulant remporter l'adhésion d'un maximum d'élus, le Président a fait des cadeaux, par l'intermédiaire d'un fonds de concours, c'est-à-dire en donnant de l'argent pour des projets

communaux (ce qui en soit ne me choque pas), le seul problème, mais de taille, c'est que toutes les communes n'ont pas pu les demander puisqu'elles n'en ont pas été informées. Comme par hasard, cela concerne surtout les communes qui sont opposées au projet piscine...

SECURITE ROUTIERE « ROUTE DE L'ECUYER »

Concernant la sécurisation et la réparation de la ROUTE DE L'ECUYER au niveau de l'étang de la Maîtresse, rien de nouveau sur ce dossier de la part de la Communauté de Communes qui détient pourtant la compétence VOIRIE. Cela va impliquer, à court terme, pour la municipalité, une action auprès du Tribunal Administratif.

CONCLUSION

Pour avoir participé au Congrès National des Maires Ruraux à Dijon et à celui de l'association des Maires de France à Paris, lieux où nous rencontrons beaucoup de collègues, nous avons confirmation que notre Communauté de Communes ne remplit pas le rôle qu'elle devrait jouer c'est-à-dire être au service d'un territoire et non pas au service d'un « homme » qui distribue des « cadeaux » en fonction de l'allégeance que les élus ont envers lui.

Des élections auront lieu dans 15 mois, il faudra s'en souvenir...

Le Maire, Guy PIEDFERT

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2024

Le Lundi 11 novembre 2024 à 11h30 était organisée la commémoration de l'hommage aux morts des différents conflits dans lesquels nos combattants ont été engagés.

C'est en présence d'un nombre important de villageois renforcé par une forte colonie britannique que la Marseillaise a retenti chantée a capella par une majorité de personnes.

Merci à toutes et tous pour ce moment émouvant.







- ETAT CIVIL

- Décès
- Mr YON Edmond né le 31/12/1932 à EYGURANDE GARDEDEUILH, décédé le 25/10/2024 à SAINT SEURIN SUR L'ISLE.

REPAS CITOYEN

Dans notre petit village rural de 420 habitants, un événement chaleureux, convivial et annuel a eu lieu le **LUNDI 11 NOVEMBRE 2024 à 12h à la salle municipale** : un **repas citoyen** qui a rassemblé pas moins de 150 personnes. Ce moment de partage et de solidarité a été organisé par la municipalité pour renforcer les liens entre les habitants

Les mets, préparés par Mathilde et Jérémy du restaurant LA PETITE DUCHE, ont été particulièrement appréciés. La convivialité, l'échange et la gastronomie ont marqué cette journée. Merci de votre présence et à l'année prochaine.

Le Maire et son conseil municipal



SYNTHESE DES CONSEILS MUNICIPAUX

Tous les comptes rendus, dans leur intégralité, sont disponibles en Mairie

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal le 04 septembre à 18H30

Le Conseil Municipal d'Eygurande-Gardedeuilh dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal d'Eygurande-Gardedeuilh, sous la présidence de Monsieur le Maire Guy PIEDFERT, <u>Date de convocation du Conseil Municipal</u>: le 21 août 2024.

<u>Présents</u>: MMES Dominique COLAS, Céline SIWULA, Nadine FAURE, MM Guy PIEDFERT, Michel PERRIER, Nicolas PASCAL, Daniel GONTHIER.

Excusé(s): Gwendoline BREULAUD, Louisette THOUVENIN (pouvoir à M Daniel GONTHIER)

Absent(s): Evelyne CHAILLAT,

Secrétaire de séance : Dominique COLAS

1. Exonération en faveur des immeubles situés en Zone France Ruralités Revitalisation.

Discussion : Le Maire expose les dispositions de l'article 1383K du Code Général des Impôts permettant d'instaurer l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties dont bénéficient les immeubles situés dans les zones France ruralités revitalisation. La commune d'Eygurande-Gardedeuilh bénéficie de ce classement. Décisions : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'instaurer l'exonération en faveur des immeubles situés en Zone France Ruralités Revitalisation. Le Maire est chargé de notifier cette décision aux services préfectoraux.

2. Clôture d'une régie de recettes.

Discussion : Le Conseil Municipal décide de mettre fin à la régie 51501 « Location salle des fêtes » à compter du 04 septembre 2024. Les fonctions du régisseur sont également supprimées à cette date.

Décisions : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de mettre fin à la régie de recettes et aux fonctions du régisseur. Le Maire et le comptable des Finances Publiques auprès de la commune sont chargés de l'exécution de la délibération.

3. Actualisation du Plan Communal de Sauvegarde.

Discussion : Le Maire rappelle que la Commune dispose d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) approuvé en juin 2023, qui doit être mis à jour. Les différents annuaires, les responsables des fiches actions, la liste des personnes prioritaires et la liste des personnes « relais » par hameau ont été actualisés.

Décisions : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) mis à jour. Le Maire est chargé de le transmettre aux autorités compétentes.

4. Avenant à la délibération n°8 du 30 janvier 2024 demande de subvention auprès de l'Etat.

Discussion : Le Maire rappelle la délibération n°8 du 30 janvier 2024 et indique qu'il convient de modifier les montants, les pavés LED étant compris dans le devis de l'électricien.

Décisions : Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, le plan de financement proposé et sollicite une subvention au titre du fonds vert soit 14 107.23€ et une subvention auprès du Conseil Départemental pour 2024, à hauteur de 25% du montant des travaux éligibles, soit 8 817.02€. Le Maire est autorisé à signer les documents nécessaires à ces demandes.

5. Achat maison centre Bourg.

Discussion : Le Maire informe le conseil municipal qu'une maison est à vendre sur la commune. Il propose d'acquérir cette maison pour la réhabiliter en 5 logements locatifs.

Décisions : Le Conseil Municipal décide pour 6 voix pour et 2 voix contre, de faire une offre au prix de 130 000€ hors frais de notaire.

6. Autorisation de démonter les garages.

Discussion : Le Maire donne lecture du courrier de Monsieur qui donne l'autorisation de démonter les garages sur la parcelle WL 164 sise 2541 route de Royan 24700 Eygurande-Gardedeuilh. Pour rappel, ces garages font l'objet d'un arrêté pour risque d'effondrement.

Décisions : Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à procéder au démontage des garages.

7. Suppression et création d'emploi au tableau des effectifs.

Discussion : Le Maire propose la suppression de l'emploi de secrétaire de mairie à temps non complet de trente-deux heures hebdomadaires et la création d'un emploi permanent de Secrétaire Général de Mairie à temps non complet de trente-deux heures hebdomadaires, à compter du 1er octobre 2024.

Décisions : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'adopter la proposition du Maire et de modifier ainsi le tableau des emplois à compter du 01/10/2024. Les effectifs du personnel seront fixés comme suit : un adjoint administratif de catégorie C pour l'emploi de Secrétaire générale de mairie.

• Proposition d'achat de la maison centre bourg : Plusieurs possibilités d'aménagement, l'ATD sera sur site le 08/10/2024 afin de procéder à l'étude de faisabilité.

Céline soumet l'idée de création d'un lieu de restauration (accès moins dangereux pour les enfants de l'école). Une visite du bien par le conseil municipal est prévue le 19 septembre 2024 à 18h00.

- L'école compte 16 enfants (CE2, CM1, CM2).
- Un cycle de Handball est proposé dans les écoles.

L'objectif est de faire découvrir le handball à des jeunes enfants par un éducateur professionnel spécialisé dans l'activité, en relation avec le corps enseignant.

Cela se présente sous la forme d'un cycle de 6 séances de 1 heure à l'école d'Eygurande-Gardedeuilh, suivi d'une rencontre avec les autres écoles (ayant participé au cycle) à Montpon-Ménestérol le vendredi 27 juin 2025.

Le coût de l'intervention représente 50€ par séance. Ce tarif comprend le coût du déplacement et la mise à disposition du matériel éducatif.

Le projet sera présenté à l'instituteur.

- Les crémones et poignées de la salle des fêtes et de la cantine vont être changées.
- Invitation du site SMD3 le 24 octobre 2024 de 9h00 à 16h30 : Le Conseil Municipal prend acte de l'invitation.

- M. PIEDFERT a demandé à Mr LOTTERIE quand il compte effectuer les travaux sur la route de l'Ecuyer au niveau de l'Etang de la maitresse.
- Le C15 est toujours en réparation.
- Le préfet de la Dordogne demande de déclarer tous les établissements Recevant du Publics (ERP) situés sur notre commune. Nous avons adressé un courrier aux ERP dont nous avons connaissance.
- Les travaux de rebouchage des trous sur la route de la Roche Chalais ne sont pas suffisants, la route reste dangereuse
- Invitation de la commune de St Géraud de Corps le 28 septembre 2024 à 11h00 : Messieurs GONTHIER, PASCAL et PERRIER représenteront la commune.
- Vitesse excessive en centre bourg : Le Conseil Municipal évoque la vitesse excessive en centre bourg et décide de voir les possibilités que peut proposer la DDE.
- Fossés de Fouillèze : Monsieur PERRIER souligne que les fossés de Fouillèze ne sont pas complètement terminés. Nicolas rappelle que la Communauté de Communes fait appel à un prestataire et que l'on ne connaît pas son cahier des charges.
- Panneau publicitaire : Le Haras de l'Ecuyer demande la possibilité de poser un panneau publicitaire.

Heure de clôture : 20h30

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 octobre 2024

<u>Date de convocation du Conseil Municipal</u>: 30 septembre 2024

Conseillers en exercice: 10 Conseillers présents: 08 Conseillers votants: 10

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 octobre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal d'Eygurande-et-Gardedeuil, sous la présidence de Guy PIEDFERT, Maire.

<u>Étaient présents</u>: MMES Dominique COLAS, Céline SIWULA, Louisette THOUVENIN, Nadine FAURE, Evelyne CHAILLAT, MM Guy PIEDFERT, Daniel GONTHIER, Michel PERRIER,

<u>Étaient Excusés</u> : Gwendoline BREULAUD (pouvoir à Mme Evelyne CHAILLAT), Nicolas PASCAL (pouvoir à M GONTHIER Daniel)

Secrétaire de séance : Dominique COLAS

1. Conclusion du Commissaire-enquêteur suite à l'enquête publique « Les petite fontaines »

Discussion : Le Commissaire-enquêteur a rendu ses conclusions le 19 septembre, émettant un avis favorable sans recommandation ou réserve. Le Maire propose la vente d'une partie du chemin rural N°38 « Les Petites Fontaines ».

Décisions : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'autoriser la vente d'une partie du chemin rural N°38 « Les Petites Fontaines », d'adresser un courrier aux propriétaires riverains pour les mettre en demeure d'acquérir les terrains attenant à leurs propriétés, de désigner le Cabinet Géomètre GEOVAL pour finaliser tout document d'arpentage nécessaire, et de procéder à la rédaction de l'acte administratif (ATD).

2. Participation à l'action « Elu.e.s Rural.e.s Relais de l'Égalité » (ERRE) et désignation d'un élu relais au sein du Conseil Municipal

Discussion : Le Maire présente l'action « Elu.e.s Rural.e.s Relais de l'Égalité » (ERRE) lancée par l'AMRF, qui vise à lutter contre la violence faite aux femmes et toute forme de discrimination dans les territoires ruraux. L'action se décline autour de trois axes : la désignation d'un élu référent au niveau départemental, l'identification des élus volontaires pour être « relais de l'Égalité » au niveau du conseil municipal, et la formation des élus relais à la lutte contre la violence faite aux femmes et toute forme de discrimination.

Décisions : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de soutenir cette action et de désigner Mmes Louisette THOUVENIN et Evelyne CHAILLAT comme « élu.e rural.e relais de l'Égalité » au sein du Conseil Municipal.

3. Admission en non-valeur

Discussion : Le Comptable Public du Trésor indique qu'il n'a pas engagé de poursuite contentieuse au recouvrement d'un titre de recette émis en 2021 d'un montant de 0.42€, correspondant au loyer du mois de mars 2021 de 370.42€, en raison d'un seuil de poursuite inférieur à 15 euros.

Décisions : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'admettre en non-valeur le produit correspondant à cette créance pour un montant de 0.42€ et d'imputer cette somme à l'article 6541 du budget principal 2024.

4. Mise en place Prélèvement SEPA pour paiement des loyers communaux

Discussion : Le Maire rappelle que la Commune perçoit des recettes au titre du paiement des loyers communaux et propose d'offrir aux usagers de nouvelles modalités de paiement, notamment le prélèvement automatique. Décisions : Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, la mise en place de ce mode de paiement et mandate le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

5. Achat Maison centre Bourg

Discussion : Le Maire expose la proposition de vente du bien immobilier cadastré section WL numéro 174 par les héritiers de Madame ... , au prix de 145 000 euros. Suite à la visite du bien et au passage de l'ATD, le Maire propose d'acquérir cette maison pour la réhabiliter en 5 logements locatifs.

Décisions : Le Conseil Municipal décide de remettre l'achat de la maison à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal et d'attendre l'étude du projet par l'ATD.

6. Contribution au financement du poste de Conseiller numérique

Discussion : Le Maire rappelle que la Communauté de Communes Isle Double Landais (CCIDL) a créé un poste d'agent numérique et que la commune doit verser une contribution au titre de sa propre contribution, s'élevant à 933.52€.

Décisions : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, la prospective de répartition de financement du Conseiller numérique 2021-2022-2023, la prospective de répartition à charge en fonction de la population, les termes de la convention de partenariat entre la CCIDL et la Commune d'Eygurande-Gardedeuilh, et autorise le Maire à signer la convention et à procéder au versement de la somme de 933.52€.

7. Autorisation d'utiliser la protection juridique

Discussion : Le Maire expose que la collectivité doit défendre ses intérêts et contester la décision de non reconnaissance du sinistre par Monsieur LOTTERIE, Président de la CCIDL, et que la protection juridique de la collectivité permet de saisir le tribunal administratif pour contester la non-reconnaissance du sinistre. Décisions : Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, le Maire à utiliser la protection juridique de la collectivité pour saisir le tribunal administratif afin de contester la non-reconnaissance du sinistre par Monsieur LOTTERIE, Président de la CCIDL.

8. Indemnisation du Commissaire-enquêteur

Discussion : L'arrêté municipal du 06 août 2024 fixant les modalités d'organisation d'une enquête publique unique portant sur l'aliénation de portions du chemin rural n°38 « les petites fontaines » est évoqué. Le montant des indemnités dues au commissaire-enquêteur, est fixé à 633.76€, dont 528€ de vacations, 55.76€ de frais de déplacement et 50€ de frais de dossier.

Décisions : L'indemnisation du Commissaire-enquêteur est approuvée.

-Achat de la Maison centre Bourg, Après avoir examiné la proposition d'achat à 130000€, les héritiers ont refusé l'offre. Le conseil municipal a donc décidé d'attendre le projet chiffré et dessiné de l'ATD avant de se prononcer sur l'achat de la maison.

Nadine a soumis l'idée de dédié un local pour accueillir un réflexologique et un naturopathe.

Evelyne a soulevé une objection concernant l'achat de la maison et a estimé qu'il n'était pas correct de laisser les travaux à la charge du prochain conseil municipal. Monsieur le maire a rappelé que cela avait déjà été fait par le passé. Il a également été évoqué la possibilité de vendre la petite maison et le terrain constructible d'environ 3000m² pour aider au financement du projet.

L'ATD envoie un dessinateur pour prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation du projet. Monsieur le Maire a rendez-vous avec Monsieur le sous-Préfet le 22 octobre 2024 à 10h afin de connaître les subventions auxquelles notre collectivité territoriale pourrait prétendre.

Le conseil municipal s'est engagé à poursuivre les discussions et les études nécessaires pour aboutir à une décision finale sur l'achat de la maison « centre Bourg ».

Salle des fêtes : Il a été convenu que le référent de la salle des fêtes serait Elle devra effectuer l'état des lieux à l'entrée et à la sortie de la salle des fêtes. Elle sera également responsable de la remise des clefs d'entrée et de sortie.

- -Travaux à l'école mairie : Le chauffage sera installé pendant les vacances de février 2025.
 - Octobre rose : La marche aura lieu le 19 octobre 2024 et débutera à 10h. Le parcours sera d'environ 6 km.
 - Conseil d'école : une date sera retenue au mois de novembre pour le conseil d'école.
 - Séminaire de l'école : Monsieur le Maire a participé à ce séminaire et a été présent aux côtés de 2 élus et 26 enseignants. Il est intervenu sur l'affectation des enseignants, notamment sur le fait qu'ils soient affectés 3 jours avant la rentrée et à plus de 45 km de leurs domiciles.
 - Projet de dictée : Il a été décidé d'organiser une dictée et d'associer l'école à ce projet.
 - Cérémonie du 11 novembre : La cérémonie aura lieu à 11h30, suivie d'un repas citoyen à la salle des fêtes à 12h30. Monsieur le Maire a invité l'instituteur à se joindre à eux. L'installation de la salle des fêtes aura lieu le lundi 11 novembre à 9h30.
 - Congrès départemental des maires : Monsieur le Maire a demandé qui souhaitait l'accompagner à ce congrès qui se tiendra le 25 octobre 2024 à Périgueux.
 - France Service : Il a été annoncé que France Service était fermé à Montpon-Ménestérol et que les employés étaient actuellement en formation à Mussidan.
 - Rencontre avec le Gendarme référant : la participation citoyenne va être relancée.
 - Réunion de bureau : Une réunion de bureau est prévue le jeudi 17 octobre 2024 à la CCIDL.
 - Réunion "chemins ruraux" : Une réunion sur les chemins ruraux est prévue le 15 octobre 2024 à 15h. La séance a été clôturée à 21h15 par le maire.

- VŒUX DE LA MUNICIPALITE

-Le Maire et son Conseil Municipal vous convient à assister à la cérémonie des vœux le :

- VENDREDI 17 JANVIER 2025 à 18h30 à la salle municipale

- Merci de votre présence.



Saint Nicolas

Une cinquantaine d'Eygurandais ont participé à notre traditionnelle soirée de La Saint Nicolas ce vendredi 6 décembre. Nous sommes vraiment heureuses d'avoir pu offrir une bonne soupe à la courge ainsi qu'un vin chaud bien apprécié. La table fut remplie de gourmandises, cakes, canapés, pâtés, gâteaux et autres, apportés par les convives.

2 belles bûches finlandaises ont brûlé toute la soirée pour le bonheur des jeunes et moins jeunes. Ce fut un moment de partage et d'amitiés qui ont rempli nos cœurs de joie.

Merci à tous pour votre participation. Et à l'année prochaine! Merci de votre présence.

Catherine et Greet





Faisant suite à une demande de volontaires (sur Panneau Pocket, Facebook) pour les décorations de Noël, afin d'embellir le bourg à l'occasion des fêtes de fin d'année, quelques bénévoles du village ont répondu présents.

(Christian, Dominique, Jean-Luc, Karine, Evelyne, Michel, Micheline, Annie et Julien).

Après 2 réunions, nous avons fixé des dates pour rénover, pour repeindre, pour vernir, pour créer des nouveaux sujets (étoiles et boules lumineuses, sapins etc ...)

Nous sommes venus le 16 novembre de 9h à 12h pour installer devant l'église, devant la Mairie, des sujets en bois, et sur les lampadaires boules et étoiles scintillantes (guirlandes solaires). Pour clôturer notre matinée, un bon repas très convivial, préparé par les bénévoles, a été partagé. Le groupe de bénévoles a décidé de renouveler l'expérience en 2025.





Pour tout renseignement: 05 53 82 39 64

Catherine Raccoursier

lanavettedefilotine.net

RENCONTRE LECTURE A EYGURANDE GARDEDEUILH

Un groupe d'amoureux des livres et de la lecture s'est réuni au mois de Juin 2024 à la salle municipale en vue de créer des rencontres dans ce domaine. L'idée principale est de réunir des personnes du village à cette occasion et de partager cette aventure ensemble et ainsi de s'enrichir de la connaissance et du ressenti des autres.

Une rencontre a eu lieu le vendredi 4 octobre 2024 durant laquelle 5 lectrices ont bien voulu présenter un livre chacune. **La prochaîne rencontre a été prévue**

\$AMEDI 1er FEVRIER 2025 à 16h à la salle municipale.

Des lectrices ou lecteurs vous présenteront, à tour de rôle, un livre qu'elles (ils) auront choisi et qu'elles (ils) commenteront. Le dialogue pourra ensuite s'instaurer entre le public et les participant(e)s.

Merci par avance de votre présence.

Micheline, Catherine R, Thérèse, Evelyne, Maryse, Catherine J, Hélène, Béatrice

REPAS DES VOISINS

A Grand Bonneau, Chemin des Renards

Le premier repas des voisins a eu lieu le 21
SEPTEMBRE 2024 à partir de 12h dans une ambiance
très conviviale et musicale agrémenté par des plats
succulents préparés par chacun des convives.
L'expérience est à renouveler en 2025 (peut-être au
mois de Juin en raison d'une température plus
clémente et des journées très longues)



ASSOCIATION « LE CLUB DE L'AMITIE DE LA DOUBLE »

L'association « LE CLUB DE L'AMITIE DE LA DOUBLE » a repris son activité à partir du mois de septembre 2024 un lundi tous les quinze jours avec un effectif de 53 d'adhérents.

Le dernier LOTO de l'année 2024 s'est tenu le LUNDI 16 DECEMBRE 2024 à 14h à la salle municipale.

Ces rencontres associatives constituent un lien bénéfique entre les personnes du village et les différents adhérents du territoire et se poursuivront en 2025 comme vous pouvez le lire ci-dessous :

| LE CLUB DE L'AMITIE DE LA DOUBLE | | |
|--|--------|-----------------------------------|
| Programme du loto de Janvier à Décembre 2025 | | |
| Salle municipale d'Eygurande Gardedeuilh | | |
| Ouverture des portes de 13h à 17h | | |
| | | |
| MOIS | JOURS | DATES |
| JANVIER | LUNDI | 13 - 27 |
| FEVRIER | LUNDI | 10 - 24 |
| | | mercredi 12 février Assemblée |
| | | Générale Association à 14h à la |
| | | salle municipale |
| MARS | LUNDI | 10 - 24 |
| AVRIL | | lundi 7 loto - |
| | LUNDI/ | vendredi 11 repas adhérents à 12h |
| | MARDI | à La Petite Duche |
| | | mardi 22 loto de pâques |
| MAI | LUNDI | 5 - 19 |
| JUIN | LUNDI | 2 - 16 - 30 |
| JUILLET | CONGES | |
| AOUT | | |
| SEPTEMBRE | LUNDI | 1 - 15 -29 |
| OCTOBRE | LUNDI | 13 - 27 |
| NOVEMBRE | LUNDI | 10 - 24 |
| DECEMBRE | LUNDI | 8 - 22 |

Ces rencontres sont possibles grâce aussi à nos fidèles bénévoles qui se reconnaîtront (préparation de la salle municipale, récupération des cartons de loto, rangement tables et chaises et nettoyage). Qu'ils en soient remerciés à leur juste valeur. L'adhésion annuelle (pour celles et ceux qui souhaitent adhérer) est de 15 €. Vous pouvez également venir faire un loto sans être adhérent. La Présidente et les membres du bureau de l'association vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous remercient de votre fidélité.

La Présidente, Micheline LABRUE

Présidente, Mme Micheline LABRUE Tél: 0671582342



ASSOCIATION « CIEL

ET TERRE »

L'Association «QI GONG» a bien démarré la saison 2024/2025 avec à ce jour 33 adhérents inscrits contre 28 l'année précédente.

Je remercie toutes les personnes qui sont présentes régulièrement aux cours tous les mardis soir de 18h à 18h45.

Le bureau vous souhaite une excellente année 2025.

Le Président Mr COLAS Christian 0771779911

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LE MARDI 25 FEVRIER 2025 à 18h30 à la salle municipale

LES FEMMES CREATIVES DE LA DOUBLE EXPOSITION « LA FEMME » Du 8 au 14 MARS 2025 au FOYER MUNICIPAL DE MONTPONMENESTEROL

VERNISSAGE le SAMEDI 8 MARS 2025 à 11h30

Cette exposition réunit trois formes d'art : dentelles, patchwork et peinture toutes réalisées par les **Femmes Créatives de la Double** dans le cadre de la journée de la femme.

A travers leurs œuvres, ces créatrices expriment des visions multiples et profondes de la féminité, mettent en avant la beauté, leurs forces et leurs diversités.

Les pièces exposées célèbrent l'héritage artistique des femmes, tout en traversant les époques et les cultures. Dentelles délicates, patchworks



minutieusement assemblés et peintures vibrantes témoignent de leur talent et de leur créativité.

Chaque œuvre reflète la capacité des femmes à façonner et transformer le monde. Nous vous invitons à découvrir ces expressions uniques où se mêlent tradition et modernité pour rendre hommage à toutes celles qui, à travers l'histoire, ont contribué à l'enrichissement du Patrimoine Artistique Mondial.

LES FEMMES CREATIVES DE LA DOUBLE

Un atelier « dentelles » se tiendra à la médiathèque de MONTPON-MENESTEROL le 12 MARS 2025 de 10h à 12h et de 14h à 16h (gratuit pour les enfants de moins de 10 ans)

Présidente: Mme Maryse VERGNAUD 30547191363





LES AMIS DE LA CHAPELLE DE GARDEDEUILH

Le programme de la saison 2025 est d'ores et déjà finalisé sauf contrainte exceptionnelle de dernière minute. Voici ci-dessous les dates des concerts :

- Le DIMANCHE 18 MAI 2025, DUO SIMA, guitaristes
- Le DIMANCHE 29 JUIN 2025, concert harpe/violon/violoncelle
- Le DIMANCHE 27 JUILLET 2025, concert GROUPE ARISAN (4 musiciens)
- Le DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2025, concert CHORALE POLYSONS

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association se tiendra à la salle municipale le :

- **VENDREDI 28 FEVRIER 2025 à 18h30 suivie du pot de l'amitié.** Merci de votre présence.

La chapelle de Gardedeuilh est entretenue régulièrement par les membres de l'association et ses bénévoles que nous remercions particulièrement.

L'association a bénéficié en 2024 d'une subvention de 150€ octroyée par le Conseil Départemental de la Dordogne. Un courrier en date du 21 novembre 2024 de cet organisme nous informe qu'une subvention nous sera éventuellement accordée en 2025 en fonction de différents critères à respecter et en fonction de ses finances. Nous remercions cet organisme pour la subvention perçue en 2024. La campagne d'adhésion reprendra son cours début 2025.

Les membres du bureau de l'association tiennent à remercier chaleureusement Jean-Jacques HEINRICH qui, bénévolement, a confectionné une protection en bois ornementée du dessin de la Chapelle servant à conserver notre Livre d'Or.

Association collégiale - Contact : 0679022728 - 0626929097

COMITE DES FETES LA GUIRANDOLE
Le DIMANCHE 6 OCTOBRE 2024 s'est tenu le
vide grenier organisé par le comité des fêtes.
La météo, peu clémente, nous a privés de
quelques exposants qui ont annulé au dernier
moment. Ce fût cependant une belle journée
pour le village et pour l'association.

Le SAMEDI 19 OCTOBRE 2024 à 9 h, une marche pour OCTOBRE ROSE a été organisée par le comité des fêtes au profit de la ligue contre le cancer du sein. Merci à toutes les personnes présentes pour cette marche. La vente au profit de la ligue est de 423 €. Merci aux généreuses et généreux donateurs.

Merci à nos fidèles bénévoles qui se reconnaîtront pour leur aide précieuse à l'occasion de chaque manifestation.

Association collégiale – Contact : 0671582342 - 0553802743

PROGRAMMATION 2025

MARDI 18 FEVRIER 2025 : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE à 19H suivie du pot de l'amitié

<u>SAMEDI 8 MARS 2025</u> : soirée MECHOUI à la salle municipale à partir de 19h

DIMANCHE 27 AVRIL 2025 : VIDE GRENIER

<u>SAMEDI 24 MAI 2025</u> : RANDONNE SEMI NOCTURNE à partir de 18h

<u>DIMANCHE 10 AOUT 2025</u> : APRES-MIDI PETANQUE

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2025 : VIDE

GRENIER

La vie associative est toujours aussi riche et intense dans notre petit village rural. L'occasion m'est donnée, par la parution du dernier PETIT EYGURANDAIS de l'année 2024, de remercier les Présidentes et Présidents d'association, tous les membres des associations collégiales et bien entendu leurs bénévoles pour leurs prestations, leur dévouement et leur désir d'entretenir le lien social et de faire vivre notre village.

Merci à l'association CIEL ET TERRE qui donne des cours de QI GONG tous les mardis soir de 18h à 18h45. Les participants sont nombreux et heureux de se retrouver pour ces moments de remise en forme et de relaxation.

Merci à l'association LES FEMMES CREATIVES DE LA DOUBLE qui se réunissent deux fois par semaine pour des ateliers dentelles, tricots, patchwork et peinture. Certaines et certains de leurs adhérents ont bien voulu exposer lors de l'EXPOSITION DES ARTISTES LOCAUX des 9 et 10 novembre derniers.

Merci à l'association collégiale du **COMITE DES FETES « LA GUIRANDOLE »** qui anime le village : deux vide-greniers par an, une randonnée semi-nocturne, un concours de pétanque et un repas festif. C'est toujours l'occasion de se retrouver entre villageois, d'échanger et de partager un moment convivial et gustatif.

Merci à l'association collégiale « LES AMIS DE LA CHAPELLE DE GARDEDEUILH ». Les 3 concerts qui ont eu lieu cette année au sein de la chapelle ont été une réussite avec de belles rencontres musicales. Merci à ses bénévoles qui entretiennent ce bâtiment et lui permette de s'ouvrir au public.

Merci à l'association « LE CLUB DE L'AMITIE DE LA DOUBLE » qui continue à organiser des lotos un lundi tous les quinze jours avec 53 adhérents à son actif.

Merci aux bénévoles **DECORATIONS DE NOEL** qui ont décoré le bourg à l'occasion des fêtes de fin d'année. Chacun a passé du temps à confectionner les décorations et le groupe s'est réuni plusieurs fois afin de finaliser le projet.

Merci au groupe de LA SOUPE A LA CITROUILLE qui chaque année, début décembre, nous convie à déguster le vin chaud et la soupe à la citrouille confectionnés par les bénévoles du village. C'est une retrouvaille fort sympathique.

Et enfin, un grand merci à **l'équipe du PETIT EYGURANDAIS** qui reste fidèle à ses objectifs : élaborer le journal du village qui vous permet, à vous villageois, d'être informés de la vie de notre commune. Merci pour le temps que vous passez bénévolement à élaborer LE PETIT EYGURANDAIS.

Merci à Sylvie, notre secrétaire de Mairie, qui assure la transmission des informations auprès des associations et de l'équipe du PETIT EYGURANDAIS avec dévouement, patience et qualité d'écoute

Je vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année en espérant que l'année 2025 verra le tissu associatif perdurer. Merci pour votre générosité et l'amour que vous portez à votre village.

Le Maire, Guy PIEDFERT

UN PEU DE REFLEXION

Cultivez 4 plantes aromatiques "TONUS"

Ces 4 plantes-là vous donneront du peps avant que le printemps ne démarre. Leur activité a été prouvée en matière de stimulation positive pour l'organisme, surtout après l'hiver.

- 1) L'anti-déprime : Orpin rose f(Rhodiola roséa), à cultiver en rocaille au soleil sur un lit de gravier. L'employer en feuilles ou tige pour infusion. Stimule la dopamine qui contribue à l'humeur et permet de lutter contre la déprime saisonnière. Eviter les cures longues.
- 2) L'anti-âge: Thé de l'immortalité (Gynostemma pentaphyllum). A cultiver en pot ou au pied d'un mur abrité du soleil. A employer en infusion fraiche ou sèche. Fournit des composés antioxydants à l'organisme et améliore globalement le bien être. Limiter la consommation chez les personnes sujettes aux hypoglycémies.
- 3) L'anti-paresse : Gingembre japonais (Zingiber mioga). A cultiver à l'ombre en terre fraiche. Employer en cuisine commune une soupe ou en condiment en salade. Utiliser de préférence les jeunes pousses, ainsi que ses fleurs (à poêler, à émincer). Le rhizome est comestibe mais coriace (à râper). Stimule la digestion et l'humeur.
- 4) L'anti-oxydant : Ginseng sibérien (Eleutherococcus senticosus). A cultiver à la mi-ombre en terre fraiche même argileuse. Arbuste de 2 m, l'employer séché en feuilles ou en écorce comme un complément alimentaire. Ne pas stocker plus d'un an . Stimule le métabolisme de façon globale aux petites affections, et donne de l'énergie. Ne pas employer en cas de diabète, d'hypertension.

Conseils: Consommer ces plantes uniquement si vous êtes certains de leur nom botanique. Demander auparavant conseil à un pharmacien et ne les utilisez pas sur le long terme.

Chantal









Cnaniai





Avant le retour des beaux jours, aiguisez sécateurs et autres cisailles, le temps de la taille est revenu... Février, Mars, ne sont pas toujours à leurs avantages...une fin d'hiver traînante, un printemps pas bien dégrossi...mais Dieu qu'on l'aime avec ses jours qui rallongent à toute vitesse. Quand tailler les arbustes ? Questions souvent posées de ce qu'il faut faire! Ce sont les jeunes rameaux bien éclairés qui produisent les fleurs, qui portent les feuilles et les écorces les plus colorées. Plus il y en a, plus l'arbuste est spectaculaire. La taille favorise l'apparition du jeune rameau et supprime les anciens moins florifères et moins colorés. Par ailleurs, maintenir une ramification jeune prolonge la durée de vie des arbustes. Pour les espèces qui fleurissent, la période de floraison sera votre guide. En fleur entre janvier et la mi-juin : taillez-les juste après la floraison. En fleur à partir de la deuxième quinzaine de juin : taillez-les tout au début du printemps, fin février début mars. Pour les autres, le printemps est la période de taille idéale. La taille annuelle est recommandée, mais si vous oubliez une année, il n'y a pas péril. Attendez l'année suivante. Otez les branches mortes, blessées ou qui poussent à l'intérieur du buisson. Pour les espèces à floraison printanière, profitez de la taille pour enlever les fleurs fanées en coupant les rameaux qui les portent juste au-dessus d'un départ de nouvelle ramification. Il est bon de raccourcir le rameau d'environ la moitié de sa longueur. Pour les autres, raccourcissez toutes les tiges conservées des deux tiers au trois quarts de leur longueur. Cette taille sévère vous permettra de garder les fleurs à hauteur d'yeux, vous en profiterez mieux... Bonne taille... **NADINE**

RECETTES







AIE AIE AIE DIRE QU'IL RESTE LA GALETTE DES ROIS, PUIS LES CREPES, PUIS LES CHOCOLATS DE PAQUES



Chantal







Le
village,
Le
territoire
de la
double
ses
artisans,
ses
créateurs

ses artistes







Je m'appelle Gilliane Carpaye, naturopathe récemment installée à Eygurande-Gardedeuilh avec ma famille. J'utilise des méthodes naturelles, comme la naturopathie et la réflexologie, pour aider chacun à retrouver son bien-être.

La naturopathie aide le corps à se rétablir naturellement grâce à une bonne alimentation, l'exercice physique, les plantes et bien d'autres techniques. Elle vise à prévenir les déséquilibres en prenant en compte la personne dans sa globalité : corps, esprit et émotions.

La réflexologie stimule des points précis sur les pieds, les mains, ou le visage, liés à différentes parties du corps. Cela peut améliorer la circulation, réduire les tensions et favoriser une relaxation profonde.

Ces techniques peuvent vous aider à mieux gérer le stress, à améliorer votre sommeil, ou à soulager des troubles digestifs. Chaque séance est adaptée à vos besoins pour optimiser votre bien-être, par exemple en fonction de vos objectifs personnels.

Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous, vous pouvez me

contacter: • Par téléphone: 06 73 57 61 25

Par email : carpaye.gilliane@gmail.com

Sur mon site internet : www.gilliane-carpaye.com

Je peux me déplacer dans un rayon de 30 minutes pour vous rencontrer. Si vous connaissez quelqu'un qui pourrait bénéficier de mes services, merci de lui parler de moi. Le bouche-à-oreille est essentiel pour aider chacun à atteindre un bien-être durable.

Naturellement à votre écoute.

Gilliane C.

Invitation

PRÉSENTATION DE NOTRE PROJET DE TINY HOUSE EN AUTO-CONSTRUCTION

C'est une aventure qui nous tient à cœur et nous serions ravis de partager avecvous les étapes de cette incroyable réalisation.

Détails de l'Événement :

• **Date:** Samedi 1er mars 2025

Heure: De 14h00 à 17h00

Lieu : Salle des fêtes d'Eygurande

Gardedeuilh. Au Programme:

- **Présentation du projet :** Plongez dans notre parcours, de l'idée à la réalité.
- **Étapes clés :** Revivez chaque étape, de la modélisation à l'aménagement intérieur.
- **Moments forts :** Partagez avec nous les défis relevés et les apprentissages au fil de l'aventure.
- Organisation : Découvrez comment nous avons planifié et géré chaque aspect du chantier.

RSVP:

Pour nous aider à bien préparer cet événement, merci de confirmer votre présence avant le **18 février 2025** en utilisant la page d'inscription sur notre site internet :



www.domaine-de-la-joufflue.fr

Rejoignez-nous pour ce moment d'échange et de partage autour de notre projet de vie !À très bientôt,

Florian, Gilliane et Juline



Un projet pour La Double

Développement d'une filière Laine dans la Double

Depuis 2018, un projet de valorisation de la laine des brebis de Thérèse Kohler, bergère sans terre, continue à bien se développer.

Nous récoltons et transformons environ 400 kg de laine par année. Elle est valorisée sous forme de laine cardée, pelotes filées main, laine tissée en tapis et transformation en granulés fertilisants.

Plusieurs manifestations textiles ou artisanales nous ont permis de vendre nos réalisations et de nous faire connaître.



Afin de développer notre projet, nous avons pu acquérir en 2021 une cardeuse professionnelle grâce à un financement participatif citoyen. Puis grâce à la subvention reçue de l'Abbaye d'Echourgnac, suite à un appel d'offres, nous avons acheté une machine à feutrer professionnelle.

Plusieurs essais de nappes feutrées nous ont permis de nous familiariser avec cette technique. Nous avons acquis un grand métier à tisser de 3 m de large afin de créer des tapis sur demande.

Notre partenariat au sein de l'association *Pastoralisme en Double* (Thérèse Kohler assurant le filage et Catherine Raccoursier, le tissage) contribue à la promotion de notre projet dans la région.

Depuis peu, une nouvelle adhérente a rejoint notre équipe. Formée par nos soins, elle va bientôt pouvoir seconder Catherine.

En janvier 2024, Thérèse a acheté une grange de 200 m2 à Echourgnac pour accueillir nos différentes machines et stocker la laine.



Notre objectif est de faire de ce bâtiment un lieu de ressources, de mettre à disposition différents outils de valorisation de la laine, de proposer des animations, des stages de tissage et de feutrage à l'usage des professionnels comme des amateurs.

Mais les travaux ne sont pas terminés et la grange nécessite des aménagements complémentaires afin de devenir ce centre de production et de ressources que nous souhaitons créer dans la Double.





Catherine Raccoursier Thérèse Kohler lanavettedefilotine.net aufildeladouble.fr

EXPOSITION ARTISTES LOCAUX SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 NOVEMBRE 2024

Les 9 et 10 novembre 2024, notre petit village a accueilli l'exposition d'artistes locaux, qui a su attirer l'attention des habitants et des visiteurs venus découvrir ces talents uniques. Il s'agissait de la deuxième édition, la première ayant été organisée en décembre 2023 à l'initiative de l'association LES AMIS DE LA CHAPELLE DE GARDEDEUILH et principalement de Mr Vincent NOBLESSE, bénévole de l'association à cette époque. Installée au sein de la salle communale, l'exposition a rassemblé des oeuvres variées, mettant en avant la diversité des styles et des sensibilités des créateurs de notre territoire. Peinture, émail sur cuivre, vannerie, ébénisterie, filage et tissage, décoration d'ameublement, poterie, chaque oeuvre racontait une histoire unique, une vision personnelle du monde qui nous entoure.

L'exposition a permis des échanges entre les artistes et les visiteurs. Les créateurs ont partagé avec passion leurs sources d'inspiration, leurs techniques, et les défis auxquels ils sont confrontés au quotidien.

Dans un monde où l'art est souvent associé aux grandes villes et aux galeries prestigieuses, cet événement rappelle que le talent est partout et qu'il peut aussi naître au coeur de nos villages. La culture, loin d'être une affaire urbaine, est un trésor accessible à tous, enraciné dans nos régions, nos paysages, et dans les mains de ceux qui les subliment

Au vu du succès rencontré, les organisateurs espèrent pouvoir réitérer cette initiative l'année prochaine pour que les artistes locaux continuent de faire vivre l'art dans notre village, avec la même générosité et le même enthousiasme.

Merci à tous les participants, aux visiteurs et aux bénévoles qui ont contribué à faire de cet événement un véritable moment de partage et de découverte.

L'association remercie pour les dons recueillis à cette occasion.

JJH BOIS: quand la passion du bois donne vie à vos projets

Depuis AOUT 2024, **JJH BOIS** se distingue par son savoir-faire artisanal et sa passion pour le travail du bois. Basée à EYGURANDE GARDEDEUILH, cette entreprise locale propose une large gamme de services, allant de la conception de bâtiments en ossature bois aux créations de meubles et obiets en bois uniques.

L'ossature bois, au cœur du projet

Spécialisé dans la fabrication d'ossatures bois, JJH Bois accompagne ses clients dans des projets variés : tiny houses, cabanons, garages, serres, et bien plus encore. "Je propose également une assistance à l'autoconstruction, car je crois au potentiel de chacun à réaliser son rêve avec un peu de guidance"

Des meubles et objets qui racontent une histoire

Outre les grandes constructions, JJH Bois crée aussi des meubles intérieurs et extérieurs. Chaque pièce, fabriquée avec soin, allie esthétique, durabilité et fonctionnalité. Je propose également des objets décoratifs en bois gravés au laser, comme des planches à découper ou des plateaux, parfaits pour offrir ou embellir un intérieur.

Une démarche artisanale et responsable

JJH Bois met un point d'honneur à privilégier des matériaux de qualité et des techniques respectueuses de l'environnement. "Chaque projet est unique, et j'aime travailler en étroite collaboration avec mes clients pour répondre à leurs attentes, qu'il s'agisse d'un meuble sur-mesure ou d'un bâtiment entier",

Un nouveau site pour découvrir l'univers JJH Bois

Pour mieux répondre à la demande croissante, JJH Bois a récemment lancé son site internet. Une vitrine digitale qui permet aux clients de découvrir mes réalisations et de prendre contact pour leurs projets.

"JJH Bois, c'est plus qu'un métier : c'est une passion que je partage avec mes clients",

Contactez JJH Bois :

Site internet : Facebook Téléphone : 0626938450 E-mail : jjh.bois24@gmail.com

Un savoir-faire artisanal au service de vos rêves en bois !



NOS PRODUCTEURS LOCAUX





FRANKLIN FARM Boucherie à la ferme

Agneaux, chèvres, saucisses et bacon style anglais ①0553823771/
0609106284/
0681639460

Mail : <u>franklinwz@aol.com</u> **vente sur commande**

Karen et James BURDEN

Au grand bâtard

Epicerie anglaise/Vente d'oeufs

Jeudi et samedi de 10h30 à 13h30 –vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h © 0553818621 **Ouvert le samedi de 11 h à 13 h**

Mr Stéphane DINARD St Sicaire

Eleveur veaux, bœufs, cochons, volailles \$\mathbb{Q}\$0553803800



Mr Olivier DEVAUX
Producteur légumes BIO
①0553820233/
0689207959
Ouvert le samedi de 10 h à 12 h

Marché de las servatas



LE PETIT LAURENT – Mr Jean BINET –

Producteur de fruits ①0553908285

Ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 17 h – samedi et dimanche : 10h-12h30-14h-17h

NOS ELEVEURS

Mme Nathalie PETIT
①0553804283

Mr Yohan BEAUDOUT
②0553803697

TRAVAUX FORESTIERS/TRAVAUX AGRICOLES



Y.REMONDIE: 00682892521 Moissons, ensilages, travaux du sol, épandages, pulvérisateur...

EURL FABIEN LABRUE TRAVAUX FORESTIERS 0785645540 ABATTAGE ET DEBARDAGE DE

BOIS



Mr Daniel GONTHIER

Exploitation forestière
Abattage, débardage et bois de chauffage /
Vente de bois scié
\$\mathbb{O}\$0553804146/0681778570

IMMOBILIER

LEGGETT *Immobilier International* Nos coordonnées sont les suivantes :

<u>sara.garcia@leggett.fr</u> - tél : 06.87.56.67.65.

alfie.garcia@leggett.fr - tél:

06.83.73.73.85

Laurence PARADE – Conseillère en immobilier indépendante – l.parade@proprietes-privees.com

parade@proprietes-privees.com 0643928074

PROPRIETES-PRIVEES.COM



ASSISTANTES MATERNELLES





BIEN-ETRE / RELAXATION





NOS GITES

Gîte de la GuirandolePatrick et Christine LACOMBE

30684062337

DOMAINE DE LA DOUBLE (Château de la Môle)
www.domainedeladouble.fr

CAMPING DES RENARDS – 78 CHEMIN DES RENARDS

0659157915

Le Ruisseau Chaud - 2 étoiles Cat Juhel 24700 Eygurande - Dordogne -France tel. +33 (0)7 85 84 90 04 le.ruisseau.chaud@gmail.com

Gîte "le bost" (NAN et ROD) ***

1052 Route des Bois

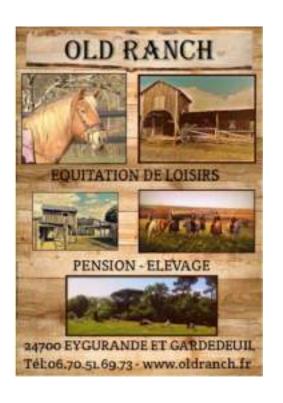
Le Bost

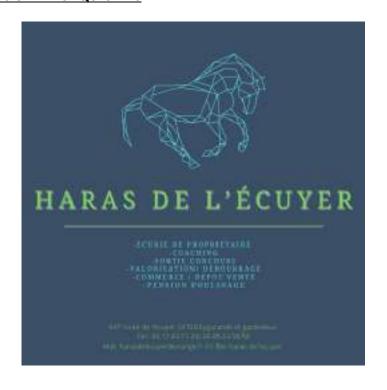
24700 Eygurande-et-Gardedeuil

0553806663 - 0649551787

GITE DE L'ECUYER – 647 ROUTE DE L'ECUYER 0685635858

NOS CENTRES EQUESTRES





NOS ARTISANS / COMMERCANTS







2498 ROUTE DE ROYAN 24700 EYGURANDE GARDEDEUILH 0975917327



Mme Catherine RACCOURSIER

Tisserande ①0553823964
Mail:catrac@bluewin.ch
Site internet:
lanavettedefilotine.net

ETABLISSEMENTS BERNARD LAURENT
Entreprise à EYGURANDE ET GARDEDEUIL
6 HAM GRAND FOUILLEZE
24700 EYGURANDE ET GARDEDEUIL
08 90 71 65 23
①0553815967





IMPASSE DES TRAMAILS
24700 EYGURANDE GARDEDEUILH